

Lyon, le 15 janvier 2010

La grogne des locataires de la SACVL se poursuit et s'organise.... !

La Confédération Syndicale des Familles (CSF), confirme (cf: Progrès du 17/09/09) la détermination des locataires à se **battre contre les propositions de hausses de loyer** proposé en juin 2009 par la SACVL auprès de ses locataires dans le cadre de leur renouvellement de bail.

Face à la résistance des locataires et au refus de conciliation lors du passage en Commission Départementale de Conciliation, la SACVL avait jusqu'au 31 décembre pour citer les locataires **devant le tribunal d'instance**.

Depuis le départ, la CSF en tant qu'association nationale agréée de défense des locataires accompagne les locataires au cours des différentes étapes de la procédure et organise l'action collective avec une avocate du Barreau de Lyon.

Lors d'une réunion publique organisé par la CSF, le lundi 19 décembre 09 au centre social Champvert, plus de **150 locataires** de la SACVL ont répondu présent et sont reparti déterminé à défendre leurs droits.

A ce jour, la CSF organise la résistance devant le tribunal d'Instance :

- **De plus de 100 locataires.....!!!**
- **De 10 résidences différentes**

Les premières audiences ont eu lieu début janvier, celles-ci ont été reportés en mars et mai 2010. De nombreuses audiences vont encore avoir lieu....

Une action collective qui réunit autant de locataires devant le tribunal, a **un caractère exceptionnel et inédit** ;

Il ne faut pas que la SACVL profite du renouvellement de bail de nombreux locataires pour leur faire payer au prix fort une partie des problèmes financiers qu'elle rencontre...

C'est ainsi que, les locataires **UNIS et DETERMINES** pour défendre leurs droits **gagneront !**

Contact presse : Lisa LAVAGNE—06 88 50 82 09